FORMAT COURT GESTION DE LA FORMATION

CPF : maîtriser le cadre réglementaire, articuler les projets et piloter les abondements

Le compte personnel de formation appartient au salarié et l'entreprise n'a pas la main sur son usage. Beaucoup de services formation en restent là : ils répondent aux demandes ponctuelles sans les relier aux besoins de compétences et découvrent les départs en formation une fois l'inscription faite. Ces trois heures posent le cadre du dispositif et ses conséquences pratiques. Le participant distingue ce qui relève de l'initiative du salarié et ce sur quoi l'employeur peut agir, comprend le mécanisme des abondements et construit une position d'entreprise lisible pour les salariés comme pour les managers.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 540 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et chargés de formation ainsi que gestionnaires des ressources humaines et managers sollicités par leurs équipes sur ce dispositif.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le compte personnel de formation parmi les dispositifs de formation
- Distinguer les droits du salarié des prérogatives de l'employeur
- Identifier les conditions d'un abondement par l'entreprise
- Articuler les demandes reçues avec le plan de développement des compétences
- Formuler une position d'entreprise communicable aux salariés et aux managers

03 Programme détaillé

M1 Le cadre du dispositif

- Ce que le compte ouvre et ce qu'il n'ouvre pas
- Bénéficiaires alimentation du compte et nature des droits
- Formations accessibles et conditions d'éligibilité
- Articulation avec les autres dispositifs de financement
- Rôle de l'employeur et limites de son intervention
- À retenir : Le compte appartient au salarié et son usage hors temps de travail ne requiert pas l'accord de l'employeur.

M2 Temps de travail et procédures

- Répondre aux situations concrètes
- Départ en formation sur le temps de travail et demande d'autorisation
- Traitement de la rémunération pendant la formation
- Information du manager et organisation de l'absence
- Questions récurrentes des salariés et réponses à préparer
- Cas pratique : Les participants traitent trois demandes de salariés et déterminent la réponse de l'employeur pour chacune.

M3 Abondement et stratégie d'entreprise

- Utiliser le dispositif au service des compétences
- Mécanisme de l'abondement et formes qu'il peut prendre
- Critères de décision pour accepter ou refuser un cofinancement
- Articulation avec le plan de développement des compétences
- Communication interne et égalité de traitement des demandes
- Atelier : Chaque participant rédige les critères d'abondement qu'il proposerait à sa direction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 540 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr